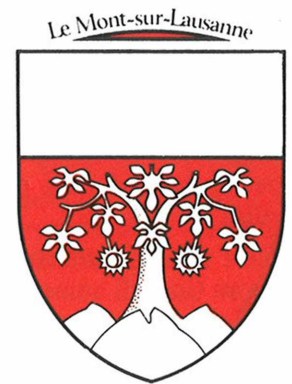


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

LE MESSAGE DU SYNDIC

Budget 1979.

Le budget pour cette année a été établi en tenant compte des éléments habituels c'est à dire: les comptes de 1977, la situation au 30 septembre et le budget 1978.

Accepté par le Conseil communal dans sa séance du 11 décembre dernier, ce budget qui prévoit un excédent de dépenses de Fr. 86'445.- se présente de la façon suivante:

TABLEAU COMPARATIF

RECETTES	Comptes 1977	Budget 1978	Budget 1979	%
Administration générale	54'909,10	31'500.-	31'500.-	0,67
Finances	4'010'935,69	3'707'900.-	3'929'900.-	83,61
Domaines-Bâtiments	159'913,35	158'090.-	160'790.-	3,42
Travaux	391'230,55	347'000.-	319'000.-	6,79
Police	215'646,50	197'800.-	195'850.-	4,17
Cultes et instruction	73'716.-	62'500.-	63'000.-	1,34
	4'906'351,19	4'504'790.-	4'700'040.-	100 %
Excédent de dépenses	-.-	62'400.-	86'445.-	
	4'906'351,19	4'567'190.-	4'786'485.-	

DEPENSES	Comptes 1977	Budget 1978	Budget 1979	%
Administration générale	386'666,03	440'560.-	444'300.-	9,28
Finances	695'864,72	939'350.-	960'245.-	20,06
Domaines-Bâtiments	552'123,75	543'160.-	688'160.-	14,38
Travaux	1'319'625,25	722'800.-	741'000.-	15,48
Police	441'646,80	493'820.-	464'880.-	9,72
Cultes et Instruction	1'286'261,80	1'427'500.-	1'487'900.-	31,08
	4'682'188,35	4'567'190.-	4'567'485.-	100 %
Excédent de recettes	224'162,84	-.-	-.-	
	4'906'351,19	4'567'190.-	4'786'485.-	

Dans le rapport qu'elle a présenté au Conseil communal, la Commission des finances, après avoir décomposé les dépenses en 6 chapitres, a fait ressortir une comparaison fort intéressante au sujet de l'évolution de ces divers groupes entre 1975 et 1979.

C'est ainsi que les frais de personnel (services communaux et corps enseignant) ont passé de 23,8% à 30,7% (augmentation de 9 unités).

Les frais liés à l'enseignement, ceux de fonctionnement des divers services ainsi que les charges d'intérêts ont progressé, pour l'ensemble de ces 3 postes, de 29,7% à 39,9%.

Les prestations obligatoires aux Services cantonaux de prévoyance sociale, au titre de l'aide financière aux chômeurs et de la protection de la jeunesse augmentent de 70,9% par rapport à 1978. Quant à notre participation aux dépenses cantonales relatives à l'enseignement spécialisé, elle dépasse le cap des 12%. Pour 1979, ces charges représentent 9,3% de nos dépenses alors qu'elles n'étaient que de 4,5% en 1975.

Nos possibilités d'investissement pour l'équipement de notre commune subissent, à elles seules, le contre-coup de ce bouleversement des proportions et descendent de 42% à 20,1%.

Avec la Commission des finances nous souhaitons que ce taux de 20% puisse être maintenu dans les années à venir. Cela impliquera naturellement, une grande modestie dans la réalisation de nos projets et une attention très particulière pour éviter toute augmentation des charges.

Malheureusement nous ne pourrions nous soustraire à aucune nouvelle obligation résultant d'une décision cantonale; nous devons pourtant nous y attendre, ne serait-ce qu'en matière de réorganisation scolaire.

Doit-on conclure de ces considérations que notre administration et notre équipement ont grandi plus vite que notre matière fiscale? Oui, pour une petite part certainement. Nous sommes allés au-devant du développement et nous devons actuellement assumer les charges de ce suréquipement temporaire.

La restauration du bâtiment de Coppoz (ancien collège), l'élargissement du chemin du Saux (partie centrale) et celui de la partie ouest du chemin Maillefer, la création d'un collecteur séparatif au chemin de la Roche sont les travaux les plus importants prévus pour cette année.

La réfection de la route du Jorat, de Coppoz à La Croix-Blanche, qui n'a pu être effectuée l'an dernier le

sera très probablement cette année si tous les problèmes qu'elle soulève peuvent être résolus à temps. Les crédits accordés par le budget 1978 à cet effet seront reportés à compte nouveau.

Achat et vente de terrains.

Sous cette dénomination la Municipalité a constitué, depuis 1972, un fonds de provision qui a été alimenté par la vente de nos petites parcelles situées en "Zone villas".

Tout ce qui était constructible des 39'500 m² proposés au Conseil communal en 1972 a été négocié.

Le produit de ces ventes nous a permis d'acquérir 117'925 m² en "zone sans affectation spéciale", 1690 m² en "Zone de verdure" et 865 m² en "Zone village".

En plus, nous avons eu la possibilité de prêter plus d'un million de francs à la construction de notre complexe scolaire et sportif.

Après paiement de divers frais d'équipement et de vente, ce compte de provision présentera, lorsque le prêt ci-dessus aura été remboursé (fin 1980), un solde disponible de l'ordre de Fr. 320'000.—.

Les occasions d'acquérir des terrains sont encore nombreuses dans notre Commune et notre Plan de zones en préparation risque bien de nous en procurer d'autres.

Population.

Notre territoire abritait, au 31 décembre dernier, 3327 personnes, soit 102 de plus qu'en 1978.

Nous avons dénombré 1809 vaudoises et vaudois, 1196 confédérées et confédérés.

Dans ces nombres sont compris 292 filles et 332 garçons de moins de 16 ans.

Nos hôtes étrangers ont diminué d'une trentaine d'unités.

45 naissances et 51 décès ont été enregistrés par notre contrôle des habitants et 5 chômeurs complets (1 femme et 4 hommes) étaient annoncés en fin d'année.

Municipalité.

Pour l'accomplissement des multiples tâches qui leur sont dévolues, les membres de la Municipalité ont effectué, sans tenir compte des séances hebdomadaires et plénières, 3616 heures de travail durant l'année écoulée.

Comme le prévoit notre Règlement communal, la Municipalité s'est constituée pour 1979 dans sa première séance de l'année. Aucun changement n'est intervenu dans la répartition des dicastères mais, à toutes fins utiles, voici notre organisation pour cette année:

Président: **M. Philippe Rauschert**, Syndic
Vice-président: **M. Alfred Borgeaud**
Secrétaire: **M. Christian Frioud**, secrétaire municipal
Huissier: **M. Gérard Hauswirth**, commissaire de police

Administration générale: **Le Syndic**

suppléant: **M. Alfred Borgeaud**
Police des constructions: **M. Alfred Borgeaud**
suppléant: **M. Jean-Jacques Belet**
Domaines et forêts: **M. René Henny**
suppléant: **M. Jean Henny**
Bâtiments communaux: **M. Jean-Jacques Belet**
suppléant: **M. Rémy Vaucher**
Travaux: **M. Jean Amiguet**
suppléant: **M. René Henny**
Police: **M. Rémy Vaucher**
suppléant: **M. Jean Amiguet**
Cultes et instruction: **M. Jean Henny**
suppléant: **le Syndic**

Pour terminer ce rapide tour d'horizon nous émettons le vœux que nos nombreux nouveaux habitants se sentent bien chez-nous et avec nous, qu'ils soient entourés de voisins accueillants et compréhensifs et, que de leur côté, leurs intentions de s'intégrer à notre vie et à nos coutumes locales soient rapidement couronnées de succès car s'il est vrai que

"L'UNION FAIT LA FORCE"

ce vieil adage est aussi toujours vrai qui nous dit

"AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA"

*Ph. RAUSCHERT
Syndic*

UN AN APRES

Le 1er janvier 1978, trois nouveaux municipaux entrèrent au service de la collectivité après leur flatteuse élection lors de la séance d'assermentation du Conseil communal.

Toujours soucieuse d'informer ses lecteurs, la Rédaction de notre journal demanda à deux d'entre eux (le troisième est prévu pour un prochain numéro) d'établir une sorte de descriptif de leur activité à laquelle ils consacrent —nous l'affirmons hautement ici— leur intelligence, leur dévouement et leurs loisirs.

Laissons à M. Rémy VAUCHER le soin de présenter son dicastère.



Police municipale.

Le corps de police de la Commune du Mont est constitué de M. Gérard Hauswirth commissaire, de M. Fernand Laurent, appointé et de M. Jean-Claude Gruaz, agent, que je renonce à vous présenter, chaque habitant de notre commune les connaissant bien.

En 1978, le travail essentiel de notre police a été de faire de la prévention, d'assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école, de contrôler et de maintenir l'ordre sur le territoire communal. Nos agents ont aussi

dû sévir malheureusement, certains ne comprenant que lorsqu'ils doivent mettre la main dans le portemonnaie; en 1978, 446 contraventions ont été établies pour divers motifs.

En 1979, notre service de police sera doté d'un système moderne de télécommunications permettant d'assurer une liaison constante entre le poste et les agents en patrouille.

En ce qui concerne la signalisation routière, les efforts entrepris en 1978 seront poursuivis de façon à assurer le maximum de sécurité sur nos routes. Une partie des écriteaux des noms de rues seront doublés, de manière à améliorer leur lecture.

Service du feu.

Le corps de sapeurs-pompiers, placé sous le commandement de M. le Cap. Michel Rauschert, comprend, au début 1979, 54 hommes, soit 5 officiers, 1 fourrier, 3 sergents, 8 caporaux et 37 sapeurs.

En 1978, l'Etat-Major a tenu 3 séances, 2 cours de cadres ont été organisés ainsi que 4 exercices avec le corps complet. Quinze fois, nos pompiers ont été alarmés pour diverses interventions. Ils ont participé au service de garde et police lors de 4 manifestations.

En 1979, le règlement des sapeurs-pompiers sera revu et mis au goût du jour.

Protection civile.

Actuellement sans grande activité dans notre commune, le service de protection civile est commandé par M. Jean-Paul Hauswirth, chef local.

Il faut s'attendre à une forte augmentation de l'activité dans ce secteur dès 1980. En effet, la construction du centre d'instruction d'Aubonne arrivant à son terme, de nombreux cours pour les hommes incorporés seront organisés.

La Municipalité devra également penser dans ces prochaines années à la construction des abris collectifs pour notre population.

Contrôle des habitants.

Mme Tauxe, secrétaire du bureau du contrôle des habitants a en 1978 enregistré l'arrivée de 573 habitants et le départ de 474. La correspondance nécessaire à la bonne marche de ce contrôle a obligé notre secrétaire à envoyer 1583 lettres et à en réceptionner 2034.

Administration du cimetière.

En 1978, 51 décès ont été enregistrés parmi la population de notre commune. Une grande partie des personnes décédées ont été inhumées dans notre cimetière.

Pour 1979 la Municipalité va poursuivre ses efforts pour trouver une solution au déplacement du cimetière qui s'avère de jour en jour plus urgent.

En résumé, nous constatons que l'année 1978 a été bien remplie pour les divers services rattachés à la police municipale. J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont oeuvré pour la bonne marche de la section de police dont je suis responsable.

R. VAUCHER

Monsieur Jean HENNY, responsable des écoles nous écrit ...

C'est en énumérant différentes activités que nous vous présenterons le dicastère "cultes et instruction".



Sur le plan scolaire...

L'année 1978/79 est partie sous le signe de la stabilité. Peu d'absences ont marqué le long trimestre qui s'étend de la rentrée des classes à Noël. Les effectifs de nos élèves dépassent les 400 et la vie entre nos deux bâtiments a pris son rythme régulier.

Les quatre classes enfantines des Planches, Petit-Mont, Grand-Mont et Nouveau Mottier ont une vingtaine d'enfants chacune. Ces effectifs permettent aux institutrices de bien encadrer leurs petits élèves pendant ces années vitales de formation. C'est à l'école infantine qu'ils apprennent tout d'abord la vie en groupe, qu'ils développent leurs sens: coordination des gestes, ouïe, observation et assurent les bases de leur scolarité primaire. Un certain nombre d'élèves sont transportés en bus aux Planches, vu que ce quartier n'a pas assez d'enfants pour une classe infantine complète. Depuis quelques semaines les classes des Planches et du Grand-Mont ont juxtaposé leurs leçons de natation pour former un groupe de débutants et un de petits nageurs, ce qui permet à tous de progresser.

Les classes de première et deuxième installées au premier étage du Mottier ont toutes quatre des effectifs de 25-26 élèves. Dès janvier 1979, elles jouissent des jeudis après-midi de congé, tandis que leurs institutrices s'initient au nouveau programme de français.

Les activités manuelles créatrices qui ont remplacé la couture dans ces classes permettent à garçons et filles de créer toutes sortes d'objets ravissants grâce à l'experte imagination de madame Amaudruz et de leurs institutrices.

Les troisièmes ne sont pas trop chargées, 20 élèves dans chaque classe, ce qui permet du travail approfondi.

Avec les villas nouvelles qui se construisent dans la commune, c'est chaque trimestre plusieurs nouveaux élèves qui nous arrivent.

Les autres classes bénéficient, elles aussi cette année, d'un après-midi libre supplémentaire pour des raisons de recyclage des maîtres.

Les enfants ayant suivi le programme de mathématiques modernes depuis le début de leur scolarité sont maintenant en sixième année tant en classe primaire que supérieure. Les élèves de 8ème et 9ème supérieure bénéficient de l'enseignement de l'anglais deux heures par semaine et s'entraînent à la dactylographie comme bon nombre de leurs camarades des cours à option. Ceux-ci, grâce à une répartition des branches offertes entre le Mont et Cugy, peuvent élargir leur horizon et préparer leur avenir professionnel en étudiant par exemple l'allemand, l'orthographe française, le dessin technique, les travaux sur bois ou sur fer, les branches commerciales. L'avenir quotidien et pratique

n'est pas négligé puisque garçons et filles de 9ème supérieure et les garçons des classes à option apprennent à mijoter de bons petits plats et les jeunes filles se préparent à gérer sainement un foyer avec des cours d'économie domestique.

Dans le cadre de nos communautés religieuses.

Le jour du Jeûne 1979 sera célébré d'une façon toute particulière. Un jeu scénique auquel participeront les paroissiens de Saint Amédée, Saint Luc, Bellevaux et le Mont sera donné sur la place d'Entrebois à Bellevaux. Des informations sur cette rencontre seront diffusées au cours des prochains mois, mais en attendant, que chacun réserve cette journée.

Jean HENNY

AVEC NOS NONAGENAIRES

Une fois de plus, la **Paix du soir** a organisé une brillante fête en l'honneur d'une de ses pensionnaires qui, en pleine santé, marquait ainsi le 90e anniversaire de sa naissance.

Il s'agissait de Mademoiselle Rose MARMILLOD qui fut, tout au long de sa vie, institutrice aux Planches sur Montreux. La fermeture de sa classe correspondit pour elle à l'âge de la retraite, et elle s'installa à nouveau dans sa famille, plus précisément chez une de ses soeurs (elle en avait 5, dont une seule mariée!).

Restée seule au décès de la soeur avec laquelle elle partageait la vie commune, elle préféra venir s'installer à la **Paix du soir** et quitta Glion où elle s'était retirée.

Depuis un an, Mlle Rose Marmillod peut se laisser vivre, entourée de l'affection de toute la maison et surtout de celle de son neveu, M. Aimé Ramuz qui habite Le Mont depuis longtemps.

Elle a encore souvent l'occasion de chanter, car on chante beaucoup à la **Paix du soir**, ce qui doit lui rappeler les belles heures consacrées à l'art vocal lorsqu'elle faisait partie du chœur dirigé par ce grand musicien qu'était Hermann Lang.

C'est dans cette chaude atmosphère de joie, de fraternité, de gaieté et de dévouement que la délégation de la Municipalité, composée de M. Jean Henny et de votre serviteur, apporta à notre jubilaire les voeux les meilleurs des Autorités communales et de toute la population.

A. Borgeaud

C'est à **Belgarde**, sur la route du **Jaunpass** que naquit, le 9.1.1889, Julie SCHOUVEY, c'est aussi là qu'elle y passa sa jeunesse jusqu'au jour du 15 janvier 1915 où un robuste bûcheron, Sieur CHAVAILLAZ vint la chercher, lui fit quitter sa Gruyère natale, pour fonder ensemble un foyer à **Ecuvillens**. Cette union donna bien vite le jour à une grande et belle famille de 6 enfants, 4 garçons et 2 filles.

Madame Julie Chavaillaz a conservé bon oeil et bon estomac, cependant ses jambes, certainement usées par tant de travail, ne lui permettent plus de se déplacer avec facilité et c'est pour cette raison qu'elle a dû se résigner à quitter Ecuvillens où elle y vécut pendant

60 années. Depuis 1975, elle vit chez une de ses filles, Mme DECOMBAZ, à la route des Martines 105.

Le mercredi 9 janvier, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de se rendre auprès de cette sympathique nonagénaire pour lui transmettre les félicitations d'usage et lui apporter la traditionnelle petite attention. Tout en trinquant avec cette charmante personne, nous avons appris quelle somme de courage, de volonté, de simplicité il lui a fallu pour élever une si grande famille pendant la période de la première guerre mondiale et avec pour tout confort l'eau de la fontaine.

Pour nouer les deux bouts dans des conditions acceptables, Mme Chavaillaz faisait un peu de couture (spécialité de Julie, confection de chemises pour hommes), une à deux chèvres donnaient du lait et des tommes à cette grande famille; quant au café, il était introuvable ou trop cher. Alors, on rôtissait des glands sur une vieille plaque à gâteau; ce breuvage donnait l'illusion mais n'apportait pas le goût.

Que de changements depuis cette époque; sommes-nous plus heureux ou en meilleure santé? Notre mode de vie va-t-elle nous permettre d'atteindre l'âge de Madame Chavaillaz?

BREVES COMMUNICATIONS

Ordures ménagères.

Depuis le début de l'année, c'est à l'entreprise Faucherre de Moudon que nous avons confié l'enlèvement de nos ordures ménagères.

De nouvelles habitudes sont à prendre, et nous demandons à chacun de bien vouloir se conformer aux instructions reçues, tant par le truchement de notre journal que par le tableau distribué à fin décembre.

Les tournées de ramassage débutent tôt le matin (7 heures) et le camion ne s'arrête que là où il y a des sacs en bordure de route! Veuillez donc prendre vos dispositions et vous conformer au règlement du 2 avril 1974.

Quant aux poubelles en tôle, elles sont à éliminer. Nos ramasseurs ne prennent que les sacs.

René HENNY
Municipal

Championnat de natation.

Notre piscine a été réservée par le Club de natation de Renens qui organisera au début de mars un championnat de demi-fond. Les intéressés trouveront une information complète dans la presse.

Votations et élections.

Le nouveau collège du Mottier se prête admirablement bien pour y organiser votations et élections. Il est maintenant adopté définitivement et nous prions les habitants du Mont de s'y rendre nombreux chaque fois que les Autorités doivent soumettre lois et règlements au verdict populaire.

La Municipalité